

" La Compagnie des Ptits Coqs "

PROJET DE VIE DE LA CRECHE

Traverse des Muses, 11 5000 NAMUR

- © 081/74.15.48 (Section bébés)
- 081/74.15.82 (Section grands)

Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant à la crèche « La Compagnie des P'tits Coqs » de Namur.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez notre partenaire dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons donc à découvrir notre « Projet de Vie » ; il précise nos modalités de fonctionnement, il est aussi le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous nous sommes données, de ce qui fait sens pour nous, de notre volonté de rechercher continuellement toutes les conditions pour un accueil de qualité.

1. Type d'accueil organisé

La crèche "La compagnie des petits Coqs" est destinée à l'accueil de jour d'enfants de 0 à 3 ans prioritairement aux agents de la Région Wallonne.

Elle est gérée par l'Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants.

- Madame GEORGERY, Secrétaire Général f.f. (081/40.91.63),
- Madame COURTOY, Directrice pédagogique (081/40.91.66).

Le siège administratif de notre intercommunale se situe rue Albert 1ier, n°9 à 5380 Noville-les-Bois (FERNELMONT).

2. Taux d'encadrement et qualification du personnel

La structure est agréée pour 18 enfants.

Puéricultrices : 4 à temps plein, 1 à ½ temps, nous bénéficions également de 3 puéricultrices volantes sur le secteur de Namur partageant leur temps de travail sur 5 structures différentes.

Assistante sociale : 1 à ½ temps ainsi qu'une à ¼ temps.

Personnel d'entretien : 1 à ½ temps.

La crèche s'aligne sur les barèmes ONE pour la participation financière des parents révisable annuellement.

L'enfant communique dès sa naissance et se socialise doucement. La crèche n'a pas pour but de préparer l'enfant à l'école maternelle mais de l'accompagner afin de lui permettre de grandir à son rythme et de s'épanouir en collectivité.

ACCUEIL DE L'ENFANT ET DES PARENTS

1. La première visite

L'assistante sociale informe les parents que leur demande d'accueil doit se faire par une demande écrite au siège central à l'I.M.A.J.E.

De préférence, la première visite des parents à la crèche est prévue.

L'assistante sociale se charge de l'accueil, fait visiter les locaux, explique le déroulement de la journée (activités, repas, ...) et de la consultation O.N.E., explique ce qui est fourni par I.M.A.J.E. et ce qui doit être amené par les parents et répond à leurs questions.

Malgré le manque de place en crèche, le premier critère de choix d'un milieu d'accueil est souvent la situation géographique (proximité travail, domicile ou transport).

Cette première visite vise à permettre aux parents de pouvoir faire un choix en connaissant un peu la structure.

De petite taille la crèche a un caractère familial.

Les puéricultrices ont réalisé des photos de chaque membre de l'équipe afin de réaliser un panneau pour les parents. Le but est de présenter tous les membres de l'équipe même si certaines sont absentes lors de la visite. La dame qui assure l'entretien des locaux est également présentée aux parents. Elle entre en contact quotidiennement avec les enfants ; chacun se connaît.

2. L'inscription

Lors de la réservation, les parents reçoivent le projet d'accueil de l'équipe (document simplifié de celuici) avec le règlement d'ordre intérieur, la circulaire PFP et le projet d'accueil du service. Ils sont donc informés du projet de l'équipe avant l'entrée de l'enfant.

Après l'inscription administrative, l'assistante sociale se rend, sur rendez-vous, en crèche (ou exceptionnellement au domicile des parents) pour finaliser l'inscription. Cet entretien a lieu un mois avant l'entrée de l'enfant (sauf en cas d'urgence).

Lors de l'entrevue, l'assistante sociale lit et explique le règlement d'ordre intérieur de la crèche, présente l'équipe (prénoms des puéricultrices, temps de travail), présente l'équipe de la consultation O.N.E (médecin et travailleur médico-social) et donne les horaires de la consultation O.N.E., explique le fonctionnement de la crèche au niveau des repas, remet la brochure "A mon rythme à la crèche" à compléter de préférence avant la période de familiarisation, prévoit la période de familiarisation et la date d'entrée de l'enfant. Elle s'informe des problèmes de santé éventuels.

3. La familiarisation

La familiarisation est indispensable pour :

<u>L'enfant</u>: Pour qu'il apprenne à se séparer petit à petit de ses parents et à faire connaissance avec l'équipe et les autres enfants.

L'équipe: pour connaître les habitudes de l'enfant, son rythme, son caractère.

<u>Les parents</u> : pour établir le début de la relation de confiance, pour les rassurer, pour les aider à se séparer de l'enfant.

Le groupe d'enfants : pour faire connaissance avec le nouveau petit copain.

Cette période de familiarisation est fixée à 5 jours minimum, généralement le matin entre 9h et 12h.

- Le premier jour, les parents accompagnent leur enfant à la crèche et restent plus ou moins une heure. Ils complètent, avec la puéricultrice, la brochure "A mon rythme à la crèche" ou s'ils l'ont complétée antérieurement, les puéricultrices leur proposent de la relire ensemble;
- Le deuxième jour, le parent peut soit rester ou laisser son enfant à nouveau une heure :
- Le troisième jour, l'enfant est accueilli au sein de la section durant deux heures ;
- Le quatrième jour, une demi-journée d'accueil est proposée ;
- Le cinquième jour, l'enfant restera une journée de cinq heures.

La période de familiarisation se veut théorique et peut être modifiée en fonction des besoins de l'enfant et/ou du parent. Aussi, elle peut être reproposée si nécessaire (après une absence prolongée de l'enfant).

La familiarisation est l'occasion d'établir un lien plus intime avec les parents mais aussi de voir dans quelles mesures l'équipe peut répondre à leurs attentes, dans les limites du fonctionnement de la crèche.

Les parents amènent les objets personnels de l'enfant (langes, doudou, vêtements de rechange, tour de lit, mobile, biberon, lait, pommade pour le siège, antipyrétique). Le casier de l'enfant est préparé avant son entrée.

4. <u>Aménagement de l'espace</u>

La crèche de Namur est une structure qui fonctionne en deux sections toutes deux situées au rez-dechaussée.

La section des grands dispose :

de plusieurs espaces de jeux à thématiques différentes ;

- d'un espace de soins ;
- d'une cuisine ;
- d'un dortoir;
- d'un espace extérieur avec pelouse & terrasse

La section des bébés dispose :

- d'une pièce de vie incluant divers espaces (coin doux, psychomotricité, etc.);
- d'une cuisine (toujours dans la même pièce de vie) ;
- d'un espace de soins ;
- d'un dortoir.

Les puéricultrices sont toujours en contact avec les enfants.

Si une puéricultrice quitte la pièce de vie, elle s'assure qu'une de ses collègues reste présente au sein de la section.

Vu l'exiguïté des pièces de vie des différentes sections, l'espace doit être réaménagé en permanence par les puéricultrices. Les ateliers sont renouvelés régulièrement par les puéricultrices en fonction de l'intérêt des enfants.

4.1. Polyvalence de la salle de jeux de la section des grands

La pièce de vie sert de salle de jeux. L'espace cuisine, quant à lui, est la prolongation de la pièce de vie permettant différents ateliers en plus d'être le lieu où se déroule les repas.

Dans la section des grands, nous avons de larges baies vitrées donnant sur le jardin. Dès lors, celui-ci est véritablement le prolongement de l'espace intérieur permettant aux enfants de s'épanouir quotidiennement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Comme évoqué ci-dessus, la pièce de vie bénéficie de différents espaces et modules permettant de nombreuses interactions entre les enfants sans l'intervention de l'adulte.

Il est conçu avec un coin doux, des cachettes, des endroits de rangement, etc.

La section des bébés est séparée de la section des grands par une grande baie vitrée qui peut être ouverte ou fermée ce qui permet également des interactions supplémentaires.

Les biberons sont à vue des enfants afin qu'ils puissent en disposer à tout moment.

Un appareil radio-CD permet aussi aux puéricultrices de mettre des musiques divers (danse, relaxation, ...).

4.2. La section bébé

La section bébé comprend des miroirs, coussins, portiques, tapis, jeux d'éveil, etc. Le matériel mis à disposition permet le développement psychomoteur du bébé, en sécurité et à son rythme.

Ici aussi un grand tapis est disposé au sol afin de permettre à l'enfant de différencier un sol mou, un sol dur. Il permet aussi aux puéricultrices de mettre un enfant plus tonique sur du mou et de stimuler un autre apathique sur du dur.

Les relax sont utilisés au moment du repas et après le repas, si le bébé présente un problème de digestion ou au lever de la sieste (pour éviter de remettre l'enfant en position couchée sur le tapis).

4.3. Espace extérieur

L'espace extérieur est clôturé. L'enfant explore la terre en toute sécurité et à son rythme. La puéricultrice est en contact visuel et/ou verbal avec l'enfant (elles sont dehors avec les enfants). Il permet des goûters dehors en été.

Le matériel mis à disposition des enfants est composé d'une petite maison, de petits vélos, parfois d'un bac d'eau, jeux ...

4.4. Espace de change

Une petite toilette est accessible en permanence. Lors du change des enfants, la puéricultrice explique ce qu'elle va faire. Ce moment est privilégié, c'est le moment propice pour une relation plus individuelle, pour un petit câlin, une discussion. L'enfant peut venir dans le coin change avec le jeu qui l'intéresse pour ne pas trop le couper dans son activité.

Les plus grands sont changés avant le repas pour respecter leur rythme de sommeil et leur bien-être (être propre pour le repas). Evidemment, les enfants sont changés en dehors de cette plage horaire en fonction des besoins.

4.5. Le travail en structure

Le rythme de chaque enfant est différent. Il est normal d'avoir un peu de mal au début car l'enfant quitte le cocon familial et il lui faut intégrer beaucoup de choses : les nouveaux visages des puéricultrices et des enfants, un nouveau lieu de vie et un rythme qui, malgré tout, est différent de celui de la maison.

Par l'observation, l'équipe est attentive à détecter si l'enfant semble à l'aise ou au contraire craintif. Pour l'équipe "s'amuser" n'est pas toujours synonyme d'une activité motrice, physiquement visible. Encore une fois, chaque enfant a son rythme et les puéricultrices le respectent.

Les enfants ont le droit de choisir leurs jeux, d'observer ou même de décider de ne pas jouer. Cela dit, si un enfant reste en retrait et qu'il semble mal dans sa peau, une puéricultrice le prendra par la main pour lui montrer ce qu'il y a moyen de faire à la crèche, elle l'incitera aussi par la parole, lui proposera des jeux d'échange (balles, petites voitures, ...).

Le moment de la crèche est différent de l'école maternelle. Nous proposons peu d'activités "dirigées" mais proposons plutôt différents types de matériaux (ballons baudruches, matériel de récupération, ...) qui permettent à l'enfant de choisir ce qu'il a envie de faire (autonomie).

Nous veillons à mettre à disposition de l'enfant un matériel varié qu'il pourra utiliser en fonction de son envie et de ses idées. Nous pensons que chaque enfant choisit en fonction de ses intérêts et de son niveau de développement.

Une plus grande liberté lui permettra de faire ses expériences, de découvrir lui-même sa faculté à apprendre et de développer son imagination. Tout cela sous l'œil attentif des puéricultrices.

Prendre le temps pour observer les enfants un peu en retrait du groupe fait partie du travail de la puéricultrice. Ce temps permet d'apprendre à connaître chaque enfant. Cela permet également de mettre des mots sur les sentiments, émotions observées, "tu es en colère, tu es fâchée, tu es triste, ...".

Les puéricultrices encouragent les plus grands à s'exprimer, à s'extérioriser, ... En cas de conflit, les puéricultrices observent et n'interviennent qu'en cas de nécessité. Amener une résolution de conflit avec l'enfant avec les mots. La puéricultrice s'accroupit pour parler aux enfants.

4.6. Repas

Les menus sont affichés à l'entrée de la crèche. Ils sont livrés par un service traiteur spécialisé.

Les puéricultrices respectent les goûts, l'appétit et les coutumes de la famille des enfants. La puéricultrice demande à l'enfant de goûter, s'il n'aime pas, il ne mange pas.

Les puéricultrices adaptent la composition et la consistance du repas en fonction de chacun.

Vers 9h30, les grands reçoivent un fruit en guise de collation. Plusieurs d'entre eux ont déjeuné très tôt. Cela leur permet de patienter jusqu'au repas.

Un rituel a été instauré avant le repas qui consiste à rassembler les enfants sur le tapis après avoir rangé les jeux et leur mettre à chacun leur bavoir

Nous tâchons de réduire au maximum le temps assis pour l'enfant tout en respectant la convivialité. Le repas est servi en premier, ensuite la soupe pour terminer par un fruit.

L'enfant décide de la quantité qu'il mange mais la puéricultrice limite les excès

L'équipe respecte l'évolution psychomotrice des enfants. Les enfants mangent dans les bras, dans le relax, dans la chaise haute s'ils ont acquis par eux-mêmes la position assise, ou assis à table.

L'enfant choisit la façon dont il veut manger (soit seul, soit avec l'aide de la puéricultrice). Le repas est un apprentissage de la vie en société. L'enfant peut toucher les aliments mais ne pas jouer avec, on ne met pas les pieds sur la table, on mange à table, etc.

Le moment du biberon est un moment de relation privilégiée qui dans la mesure du possible ne devrait pas être interrompu. La disposition de la section des bébés donne la possibilité d'un espace séparé de la section de vie pour les repas.

Les repas des bébés sont donnés à la demande quelque soit l'heure.

4.7. Sieste

Les bébés font la sieste, à la demande, en fonction de leur rythme dans le dortoir. Vu que l'équipe respecte le rythme des siestes des enfants, les puéricultrices n'éveillent pas un enfant qui dort. Chacun a son lit personnalisé par les parents (mobile, tour de lit) (si les parents le souhaitent) et toujours à la même place. S'il y a un changement, la puéricultrice explique pourquoi.

Les grands dorment sur des hamacs. Chacun a son hamac et dans la mesure du possible, toujours à la même place. En général, l'enfant reconnaît son hamac.

En général, les enfants passent sur un hamac quand ils ne font plus de sieste le matin et quand ils ont acquis la marche (minimum 18 mois). Les enfants et parents en sont avertis.

Les puéricultrices restent à côté des enfants pour favoriser le calme et le respect du sommeil des autres. Les enfants vont au lit avec leur tétine et leur doudou.

A leur réveil, les premiers grands restent dans la section des bébés et dès qu'il y en a 3-4 de réveillés, ils retournent avec une puéricultrice dans leur section.

5. Le respect de chacun, de l'enfant, des parents, de la puéricultrice.

On demande aux parents de respecter l'horaire qu'ils ont déterminé. C'est un repère pour l'enfant qui a besoin de régularité. La prévisibilité des horaires via la puéricultrice qui informe l'enfant du moment de son retour est importante pour l'organisation (le nombre de puéricultrice dépend du nombre d'enfants présents).

Respect du développement psychomoteur

L'équipe respecte le développement psychomoteur de l'enfant. La puéricultrice ne met pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même.

Les bébés, en période d'éveil, sont couchés sur le dos sur le tapis afin qu'ils puissent découvrir l'environnement et soient libres de leurs mouvements.

Les relax sont utilisés au maximum par période de vingt minutes (repos-repas-digestion). L'usage des trotteurs est interdit en crèche.

En ce qui concerne les doudous et tétines, ceux-ci sont à disposition des enfants. Les enfants gèrent euxmêmes les besoins du doudou et/ou de la tétine. Nous demandons juste aux enfants de ranger les doudous et tétines avant de passer à table ou quand ils vont dehors.

6. La communication et l'accueil

La communication:

La communication entre les parents et l'équipe, lors des arrivées et des retours, est essentiellement orale, sur base d'une communication écrite au sein de l'équipe (agenda et journalier).

Un petit cahier de liaison sera privilégié. En effet, l'équipe propose aux parents, lors de la période de familiarisation, d'apporter un petit carnet dans lequel elles noteraient leurs observations, anecdotes, réactions, affinités observées chez l'enfant et ce une à deux fois par mois.

Accueil et retour au quotidien :

L'accueil est individualisé. L'équipe demande la participation active des parents (déshabiller et habiller l'enfant, lui mettre ses pantoufles, etc.). Afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche, lors de l'accueil, les puéricultrices demandent comment l'enfant a passé la soirée et la nuit.

L'enfant est accueilli dans les bras, si la puéricultrice est occupée avec un autre enfant, elle propose aux parents d'installer leur propre enfant à ses côtés afin de pouvoir échanger avec lui.

La puéricultrice est disponible pour l'enfant qui veut faire un signe "au revoir" par la fenêtre. Sa présence facilite la séparation. La puéricultrice rassure l'enfant, explique que les parents vont travailler et

viennent le rechercher. Par cette mise en mots, elle permet à l'enfant de mieux se représenter la séparation et de mieux vivre l'absence. Lors du retour, la puéricultrice explique aux parents la journée et commente celle-ci (faits, gestes, anecdotes, etc.).

L'enfant est acteur de son départ, il range son jeu, va chercher sa tétine, son doudou et dit au revoir. La puéricultrice soutient verbalement ses actions et encourage l'enfant à retrouver ses parents. L'équipe est à l'écoute des parents et les encourage à exprimer leurs inquiétudes, leurs questions, leurs remarques, etc. Il en est tenu compte et une réponse est donnée en fonction des possibilités et du projet de vie.

L'équipe est soumise au secret professionnel. Les parents n'ont pas accès au journalier. L'accueil des parents et des enfants a lieu dans la pièce de vie-hall, ce qui ne permet pas toujours une confidentialité.

En cas de communication plus "personnelle", la puéricultrice, si une collègue est toujours présente dans la section, s'isole près de la cuisine avec le parent ou l'enfant.

7. Déroulement de la journée

Ouverture de la crèche à 7h00 par une puéricultrice. En général, la puéricultrice faisant l'ouverture commence à préparer les repas des grands pour midi.

Petits déjeuners :

Le petit déjeuner (biberon), si possible pris en famille à la maison, peut être donné aux enfants jusqu'à 7h30. Malheureusement, ce moment est souvent interrompu afin d'accueillir les autres enfants.

L'accueil se fait soit dans la section des bébés si le nombre des bébés accueillis est élevé entre 7h00 et 8h30, soit dans la section des grands si le nombre des plus grands accueillis est plus élevé.

Il n'y a pas vraiment d'âge précis pour passer dans la section des grands. Cela dépend de l'évolution de chaque enfant, de son comportement. On procède par essai, par période de familiarisation, si l'enfant se sent à l'aise chez les grands, s'il n'est pas mis en danger, alors il est prêt et nous en parlons aux parents. C'est la même façon de faire pour le passage du lit sur le hamac (18 mois minimum).

Activités :

Au cours des activités, les puéricultrices sont à l'écoute des enfants. Elles sont disponibles pour l'enfant dans l'activité qu'il a choisie, pour un câlin, et l'enfant le sait. Les jeux sont libres, à certains moments de la journée, elles proposent des chants, danses et lectures.

L'autonomie de l'enfant est favorisée. De petites responsabilités lui sont proposées telles qu'amener la petite poubelle, aller chercher le pot de mouchoirs, etc. c'est l'enfant qui choisit.

Avant le repas des grands, les puéricultrices souhaitent un retour au calme par la lecture de livres et/ou de petites saynètes de marionnettes de doigt.

Pendant ce temps, les bébés sont changés, mis au lit, reçoivent leurs biberons, jouent sur le tapis (en position assise, si l'enfant a acquis cette position lui-même, sinon, couché sur le dos). Tout au long de la journée, les puéricultrices restent attentives à l'enfant et à ses besoins.

8. Apprentissage de la propreté

L'apprentissage de la propreté se fait d'un commun accord avec les parents une fois que l'enfant est prêt (maturation physique et psychique) et manifeste son envie d'utiliser le petit pot. Cet apprentissage n'est pas lié à l'âge de l'enfant ou à son entrée à l'école mais est basé sur les observations des puéricultrices et des parents.

9. Fin de séjour

Généralement, l'enfant est accueilli à la crèche jusqu'à la rentrée scolaire (souvent entre 2,5 ans et 3 ans).

Le moment de l'entrée à l'école est décidé par les parents, souvent après avoir pris avis des puéricultrices. Sur base de leurs observations, les puéricultrices informent les parents de l'opportunité d'un départ. Nous acceptons que les parents marquent le coup du départ de l'enfant.

L'équipe prépare la transition et le départ à l'école oralement et par des livres. Elle prépare une farde avec tous les souvenirs du séjour de l'enfant à la crèche.

10. La consultation O.N.E.

La consultation de médecine préventive a lieu une fois par mois. Elle a lieu dans le bureau social au deuxième étage.

L'enfant, accompagné de ses parents ou à défaut d'une puéricultrice, est pesé et mesuré par la T.M.S. puis passe chez le médecin. L'enfant prend sa tétine et son doudou.

Les bébés sont les premiers présentés au médecin afin de leur permettre d'aller au lit. Il est possible pour les parents de présenter eux-mêmes leur enfant au médecin. Nous demandons aux parents de participer au moins à la première consultation O.N.E. de leur enfant.

Les communications aux parents sont soit verbales (puéricultrices ou assistante sociale), soit écrites (message du médecin dans le carnet de santé).

En cas de problème particulier, l'assistante sociale téléphone aux parents et leur passe éventuellement le médecin.

11. Fonctionnement de l'équipe

Les horaires des puéricultrices sont établis en fonction du nombre d'enfants présents. L'équipe accorde de l'importance à la cohérence (comportement et propos cohérents et clairs envers les enfants et les parents).

Les problèmes et/ou tensions sont discutés directement en réunion d'équipe. L'assistante sociale passe deux à trois jours par semaine dans la crèche et est à l'écoute des puéricultrices (problèmes par rapport aux enfants, aux relations avec les parents et/ou avec les collègues). Elle effectue des évaluations une fois tous les deux ans pour les CDI et à chaque renouvellement possible d'un CDD.

Des réunions d'équipe concernant les difficultés rencontrées, les horaires, le projet sont organisées. L'équipe est encouragée à assister à des formations, une journée pédagogique obligatoire est organisée par la responsable du milieu d'accueil tous les ans. En dehors des réunions d'équipe, le bilan par rapport à la familiarisation, l'intégration, les relations avec les parents se fait spontanément. L'équipe peut joindre l'assistante sociale sur son GSM.

Nous accueillons les demandes par ordre d'arrivée sans aucune discrimination, mais donnons une priorité aux agents du Ministère de la Région Wallonne, notre affilié (convention entre l'I.M.A.J.E. et le M.R.W.).

Nous accueillons aussi des enfants plus fragiles sur le plan de la santé et sur le plan socio-économique, principalement des enfants suivis par le S.A.J., des médecins et psychologues suite à un retard de développement.

Nous évaluons régulièrement l'évolution en équipe mais également avec les différents intervenants de ces familles.

Deux/trois puéricultrices sont affectées à chaque section. Elles restent fixes pendant environ un an.

Au mois de septembre, mois d'affluence de sorties et d'entrées, une puéricultrice change de section afin d'accompagner les petits qui passent chez les grands et une repasse dans la section des bébés afin de compléter l'équipe des bébés et accueillir les nouveaux et afin de les accompagner jusqu'à leur sortie à l'école.

Ce nouveau système sera évalué tous les mois de juin afin de bien préparer la rentrée d'août/septembre.

Pour assurer une continuité auprès des enfants, c'est la puéricultrice qui revient dans la section des bébés qui assurera les périodes de familiarisation fixées à votre rentrée d'août!

12. Eveil musical et culturel

Nous essayons de faire appel à une animatrice du Service de la Culture. Elle nous avait fait découvrir la manière d'aborder la musique avec les enfants, et a laissé à notre disposition « la valise pédagogique » contenant des CD, des livres cartonnés, des instruments de musique, ...).

Chaque fois que cela est possible, nous accueillons le Théâtre qui a donné aux enfants une représentation intitulée « Boîtes ».

Ce qui guide la philosophie du travail de l'équipe, c'est de soutenir et de favoriser l'autonomie de l'enfant. L'équipe fait confiance à l'enfant. Le rôle de la crèche est de soutenir l'éducation que les parents donnent à l'enfant et de collaborer avec ceux-ci tout en respectant le projet de vie.